

Où puis-je recharger la carte de mon compteur à budget ?

25/02/2020



Vous pouvez recharger la carte de votre compteur à budget par carte bancaire :

- dans les bureaux d'accueil du gestionnaire de réseau de distribution (GRD);
- dans certains CPAS (contactez le CPAS de votre commune pour savoir s'il dispose d'une borne de rechargement) ;
- auprès de certains commerçants équipés de terminaux bancaires (ex : Night&Day, Sun7, etc.);
- via certaines bornes (Xenteo, Pilar) mises à disposition dans quelques communes (Tournai, Ath, Verviers, Tamines).

Certains gestionnaires de réseau de distribution permettent également recharger votre carte en payant en monnaie, dans les bureaux de poste. Vous y payez le montant que vous désirez recharger sur votre carte, et ce montant est généralement majoré de frais postaux. Ensuite, vous devez vous rendre dans le bureau du Gestionnaire de réseau de distribution qui procèdera au chargement du montant sur votre carte. Renseignez-vous auprès de votre gestionnaire de réseau distribution pour savoir s'il prévoit cette possibilité.

Bon à savoir ! Pour savoir chez quel commerçant proche de votre domicile vous pouvez recharger votre carte, voyez notamment le site de votre GRD, ou prenez contact avec lui : ORES, RESA, AIEG, REW, AIESH.

Pour savoir qui est votre gestionnaire de réseau de distribution, rendez-vous sur le site de la CWAPE

Publié le 25 février 2020.